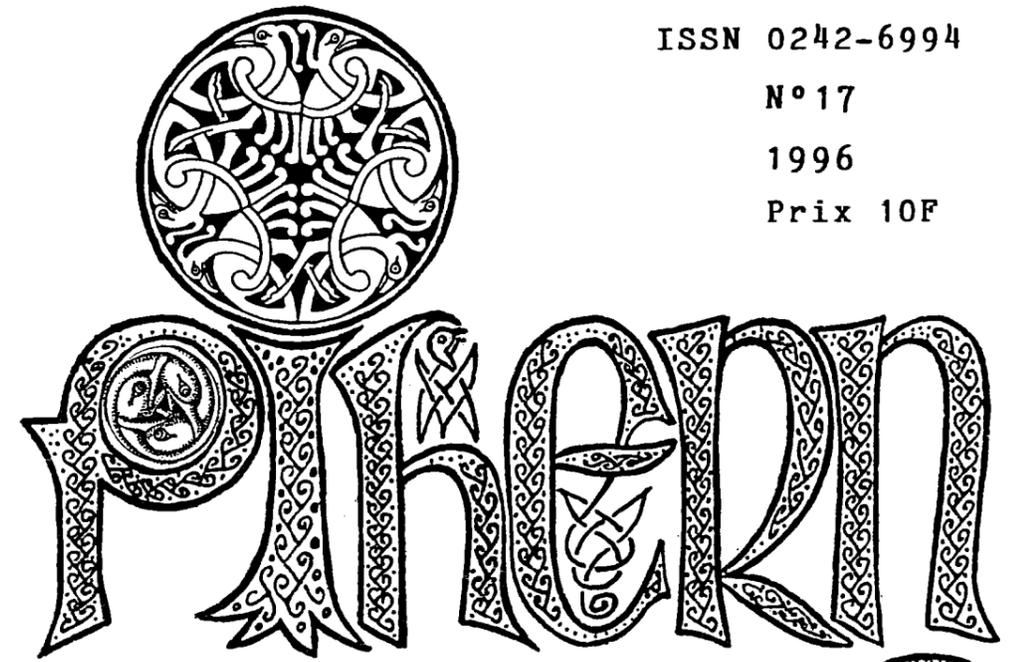


ISSN 0242-6994

N° 17

1996

Prix 10F



REVUE

*Vanlye*



# PILORN

la VOIX du PAYS MITAW

REVUE TRILINGUE DE L'ASSOCIATION VANTYÉ

64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO

## SOMMAIRE TAOLENN

- Page 2 DE LA NATURE ET DES PAYSAGES.....  
avec Hervé Le BOULER
- Page 5 MA FOI IL FAIT BON poésie  
avec Christiane Le MASSON
- Page 6 UNE ANNEE DE TREIZE LUNES  
avec Eugène COGREL
- Page 8 LES TOPONYMES BRETONS en Nannédie  
avec Yann MIKAEL
- Page 11 LA CHIGAL é LA FROOMI  
avec Jenw MICHAW
- Page 12 LEXIQUE DU PRÉCHÉ MITAW  
lettre « ch » et « d »
- Page 15 LES FRAIRIES organisation celtique  
avec Le R.P. Léon TRIVIERE
- Page 18 LES MOTS BRETONS DU PRÉCHÉ MITAW  
avec Yann MIKAEL
- Page 20 KENW éi DYÂB VEN A PYÉRIK  
avec Jenw REGAL
- Page 22 MENNOZHIOÛ A ENEP D'AR RED  
gant Yann MIKAEL (texte en breton)
- Page 24 GRAPHIE VANTYÉ du préché mitaw  
quelques précisions par rapport au français

Responsable de la publication : Jean-Marie MICHEL Périodicité  
semestrielle - Prix du numéro : 10f Abonnement : 35f - Dépôt  
légal :ème trimestre 1996 - N° ISSN 024266994 - Numéro 17 -  
Imprimé par la revue - On peut régler en timbres à 3f -  
Règlement à Yann MIKAEL 12 rue du Gahinet 44130 BLAEN

## DE LA NATURE, DES PAYSAGES, ET DE L'IDÉE QU'ON S'EN FAIT.

Dans l'un des anciens numéros de cette revue, Eugène Cogrel a eu l'occasion d'écrire sur les paysages du pays de Guéméné de son enfance. Je me souviens aussi, de son évocation des feux de tas de souches après le remembrement dans la fin des années soixante. Cette époque est encore dans les mémoires, et le bocage en grande partie détruit à cette occasion apparaît aujourd'hui comme l'état naturel des paysages du passé. Se souvient-on qu'un siècle auparavant, le paysage avait déjà connu un bouleversement majeur avec la transformation des landes ?

De ces landes, il ne reste pratiquement pas d'exemple visible dans le paysage, et l'observateur actuel n'y voit que des prairies temporaires ou des champs de maïs. La toponymie en garde cependant le souvenir (Landes de Ligançon, Landes de Conquereuil, Landes de Coatriou, etc...). Le grand mouvement de défrichement et de mise en culture des landes s'est fait sous l'impulsion de propriétaires fonciers éclairés, plus ou moins sous l'influence intellectuelle des économistes libéraux, et des philosophes encyclopédistes du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Sur le plan de l'habitat, la création d'établissement humains nouveaux qui a accompagné ce défrichement est marqué entre autre par la référence à des noms de lieux pris en référence aux activités extérieures de la France à cette époque : La Louisiane, Solférino etc... La création des écoles de village (ex. « La Butte des Fougères ») a accompagné cette expansion.

La mise en culture des landes pris deux formes : l'agriculture pour les terres les moins pauvres, et le boisement en pins maritimes pour les sols les plus arides, les crêtes schisteuses en particulier. Il en est ainsi de la longue bande qui part du Rocher du Veau en Avessac jusqu'aux confins de Marsac et de Nozay.

Aujourd'hui, ces boisements artificiels datant d'un peu plus d'un siècle font partie du paysage et du patrimoine. A ce sujet, il est intéressant d'observer que spontanément et sincèrement de nombreuses personnes considèrent que les « bois de sapins » de leur commune font partie du patrimoine naturel (ils les ont toujours vus et ils pensent qu'ils sont là de toute éternité). Lorsque l'incendie vient parfois, comme en 1976, ravager ces peuplements forestiers, chacun s'accorde à considérer qu'il s'agit d'une catastrophe naturelle. Les mêmes personnes, tout aussi spontanément et sincèrement protesteront vigoureusement lorsqu'ils verront les forestiers installer les mêmes résineux dans la forêt du Gâvre toute proche.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le botaniste James LLOYD, parcourant le pays disait à propos des coteaux de Juzet : « *Les coteaux qui bordent la rivière jusqu'au château de Juzet, procure une agréable surprise en présentant de nombreuses espèces végétales ..... et en particulier l'héliantheme qui couvre les landes de ses jolis bouquets de fleurs blanches* ». Plus loin, il regrettait que « *L'ancienne Lande Conquereuil et celle qui va de Guéméné à Guenrouet ont en grande partie disparu et sont remplacées par des cultures monotones* ».

A la fin de ce XX<sup>ème</sup> siècle, la déprise agricole, peu sensible sur Guéméné-Penfao mais beaucoup plus présente vers le sud, dans les alentours de la forêt du Gâvre, voit nombre de ces anciennes landes retourner à la friche, ou à la forêt.

Finalement, la présence d'une agriculture organisée et productrice sur ces terres, n'aura été que d'à peine un siècle, c'est à dire rien à l'échelle du temps des paysages et des civilisations.

Ces landes aujourd'hui oubliées, alors qu'elles couvraient presque la moitié des communes du nord du département n'étaient pas non plus des formations naturelles. Elles étaient le résultat d'une longue dégradation du milieu naturel provoquée par la surexploitation humaine du moyen âge jusqu'à la révolution. L'exploitation inconsidérée des forêts, puis suite aux défrichements, le surpâturage, l'absence de reconstitution organique et de fertilisation, le prélèvement exagéré des litières et d'humus enfin, avaient eu raison d'un milieu naturel pauvre et fragile qui se trouvait peu à peu abandonné au XIX<sup>ème</sup> siècle. Et pourtant actuellement, c'est une idée courante que le paysan et la société rurale des siècles passés étaient respectueux de la nature, et en équilibre avec l'environnement.

Plus loin dans le passé, les rares chroniqueurs de la période romaine et du haut moyen âge dont les écrits sont venus jusqu'à nous, décrivent avec force détails l'horreur que leurs inspire les immenses forêts des marches de Bretagne, de la Manche à l'Atlantique : repaires de brigands, de démons et de maléfices de toutes sortes. Le progrès d'alors fut la grande œuvre de défrichement des moines à la fin du premier millénaire. Ces mêmes forêts réduites aujourd'hui à des petites enclaves de quelques centaines d'hectares, quelques milliers au mieux et recouvrent à peine quelques pour cent de la superficie de notre région et sont considérés comme des biens précieux bénéficiant de la protection jalouse de toute la collectivité.

Plus loin encore, nul ne saura jamais ce que l'homme de la fin du paléolithique d'il y a douze mille ans pensa lorsqu'il vit la steppe froide et ses grands troupeaux de rennes et de chevaux remplacés par des forêts feuillus à la suite du réchauffement climatique qui marqua la fin de la dernière glaciation.

En tout cas, ce réchauffement fut semble-t-il une catastrophe pour les populations de chasseurs cueilleurs qui occupaient alors le pays. Mais il permit la mise en place de civilisations agricoles et rurales qui maintenant laissent la place aux civilisations techniques et urbaines.

Pendant des millénaires, et encore pour certain aujourd'hui, le paysage qui nous entoure était une donnée évidente au sujet duquel on ne se posait pas de question outre mesure. Les interventions de l'homme y semblaient toutes légitimes, et dictées par les besoins et les moyens techniques disponibles du moment. Aujourd'hui pour la plus grande masse, le paysage n'est plus qu'un décor le plus souvent à peine aperçu de l'intérieur d'une voiture, au mieux un espace de loisir occasionnel. Les acteurs réels du paysage - agriculteurs, forestiers, élus - peu nombreux se trouvent face à des responsabilités paradoxales. Par les décisions qu'ils prennent - planter des haies, couper les arbres, entretenir ou non les rivières, reboiser, choisir la culture, mettre en friche, etc... - et les moyens financiers et techniques qu'ils ont à leur disposition ils ont la possibilité de modifier considérablement le paysage environnant.

Parallèlement, par le développement de l'éducation et de l'information, la plus grande part des citoyens est en mesure de comprendre et de donner son avis, sur les modifications du paysage alors qu'ils ne sont plus directement concernés, en tant qu'acteurs économiques.

Ce que par commodité nous appelons la nature, c'est à dire ce qui se trouve hors la ville, les villages et largement toute zone construite, se révèle au final un espace où le poids de l'homme et de la société, et des contraintes économiques, se révèle prépondérant bien que les phénomènes biologiques et en particulier la végétation y joue un grand rôle.

Ce que nous appelons la nature, et plus largement la tradition et le patrimoine culturel local, ne correspondent-ils pas au souvenir mythifié et idéalisé de l'environnement tel qu'il se présentait dans notre enfance ?

Hervé Le BOULER

*Directeur de la pépinière forestière expérimentale de Guéméné-Penfao.*

\*\*\*\*\*

*UNE ANNEE DE TREIZE LUNES suite de la page 7*

Je me suis retourné, j'ai regardé mon hôtesse. D'un geste de la main, je lui ai montré le portrait.

« Madame, il y a presque un an, je l'ai vu, un soir de pleine lune ».

« Oh non Monsieur, vous n'avez pas pu le voir, il est mort dans un accident, il y a presque deux ans ».

Je n'ai pas répondu, mais j'ai fouillé dans mon sac, et une à une, j'ai sorti mes pierres. Je les ai posées auprès des autres alignées dans un cadre en bois. Mes pierres avaient toutes leur semblable. La femme s'est approchée, surprise, médusée. Dans le cadre en bois il y avait douze pierres, la seule qui n'avait pas de double, c'était la première, celle-là même que m'avait donné mon ange blond.

« Voilà, ai-je dit, il me l'a donnée, elle est pour vous ».

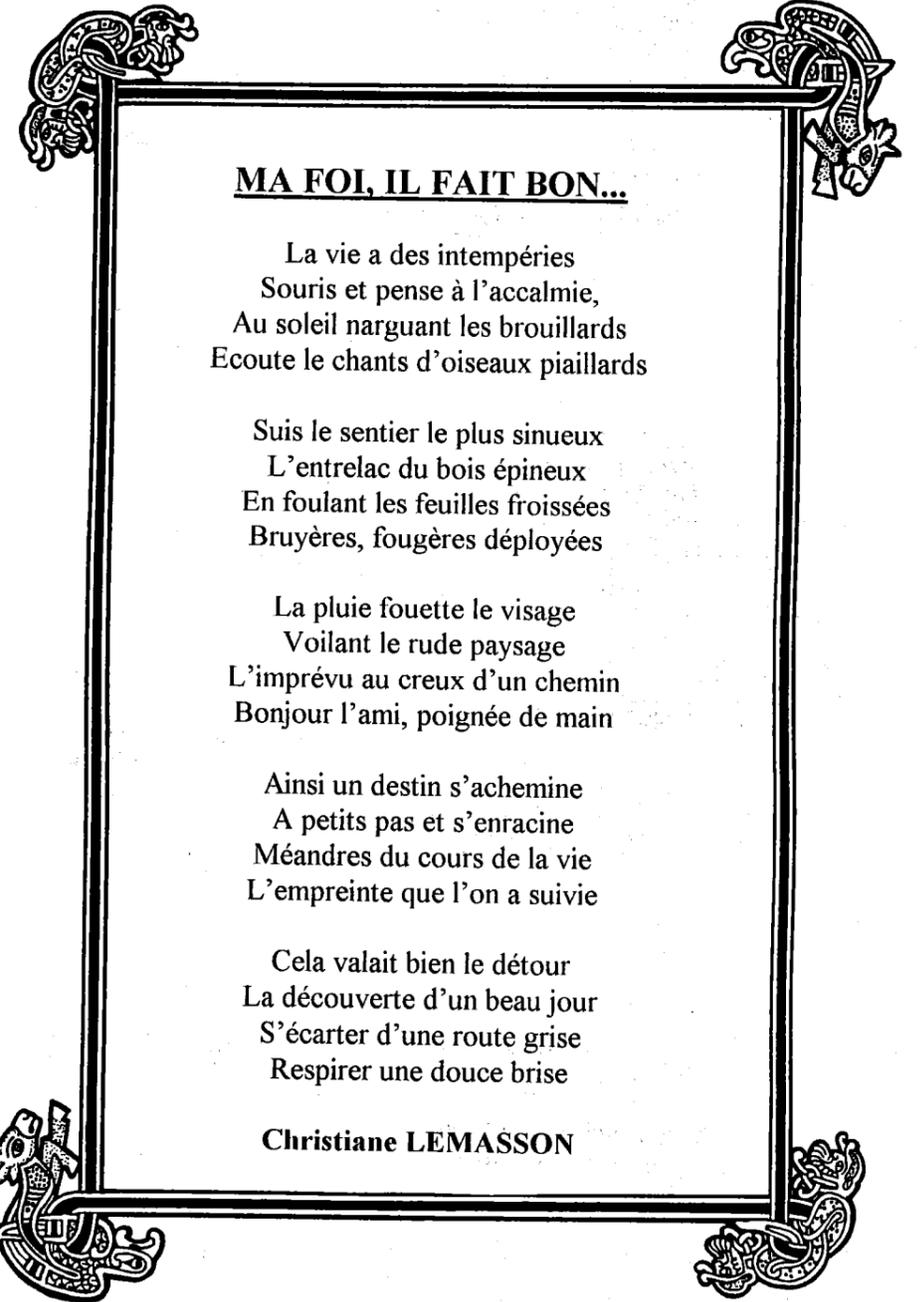
Mon hôtesse s'est assise, et s'est mise à pleurer, j'ai hésité, puis j'ai mis ma main sur son épaule. Au travers de ses larmes, elle m'a regardé ...

J'ai su à ce moment-là, j'ai compris que j'avais fini mon errance, j'étais arrivé.

Eugène COGREL

*D'après une idée originale de Jean Joseph JULAUD*

Lisez **GWENN ha DU** journal nationaliste breton Directeur :  
Jacques Le MAHO 190bis Avenue de Clichy 75017 PARIS  
Abonnement : 150 F CCP 18866 46 H PARIS ordre J. Le MAHO



## UNE ANNÉE DE TREIZE LUNES

C'était un square dans une ville, laquelle ? Avais-je vu le panneau sur la route ? Peut-être. Mais je ne m'en souvenais plus. Pourquoi étais-je assis là, sur un banc de pierre, avec un sac à mes pieds, mon seul bien. Pourquoi en étais-je arrivé là ? Autrefois, j'étais quelqu'un comme les autres, j'avais une femme mais un jour elle est partie pour l'autre monde, j'avais du travail et puis un autre jour je n'en ai plus eu, j'avais une maison et puis un troisième jour le loyer je ne pouvais plus le payer, et un beau jour je me suis retrouvé à la rue. Ça allait devenir mon univers, avec deux impératifs allant avec, celui de trouver à manger et celui de trouver à dormir si possible au chaud.

Ce soir-là c'était encore mon souci. Le square avec ses quelques arbres, allait se faire envahir par la nuit, enfin pas tout à fait car la lune était là, dans le ciel clair. Il faisait froid dans le ciel clair en ce début de janvier. Soudain parmi les arbres, j'ai vu un garçonnet dont les cheveux blonds auraient fait penser à l'été. Il faisait le tour des arbres, visiblement pour chercher quelque chose. Avait-il trouvé ce qu'il cherchait ? Il a ramassé une pierre, allait-il me la jeter ? Malgré moi, j'ai fait le geste pour me protéger le visage.

Il s'est approché de moi sans bruit, lentement il m'a tendu sa trouvaille, c'était une pierre de carrière d'un gris bleu aux formes bizarres, je dirais même étranges.

« La veux-tu » m'a-t-il dit brusquement. J'ai regardé cet ange blond inattendu, je ne distinguais presque pas ses yeux, sans doute étaient-ils trop clairs, comme le jour sous le soleil de l'été.

« Je veux bien » ai-je répondu, sans réfléchir.

« Si tu veux, chaque soir de pleine lune, comme maintenant, toi aussi tu cherchera une pierre, la plus belle que tu pourras trouver. Tu les garderas comme un trésor, et quand l'année s'achèvera, tu seras arrivé ... »

Il m'a fait un sourire, et tel un fantôme il a disparu. Maintenant le square était désert. Avais-je rêvé ? Étais-je devenu fou ? Pourtant dans ma main il y avait toujours la pierre, je l'ai tournée et retournée dans le creux de cette main, elle était bien là elle ... Je me suis mis debout, il faisait vraiment froid. J'ai mis la pierre dans mon sac, et je suis parti à la recherche d'un abri pour la nuit.

Le lendemain je me suis remis en route, mais en route pour aller où ? Je ne le savais pas moi-même ... J'ai quitté la ville, sans but, je me suis laissé guider par le hasard ou bien la providence, qu'en sais-je.

Quand j'ai vu une nouvelle pleine lune, malgré moi j'ai cherché une deuxième pierre, la plus belle m'avait dit mon ange blond. J'ai hésité longtemps, j'ai choisi une pierre blanche qui brillait semble-t-il sous la lumière de la lune.

Les villes que je traversais étaient de moins en moins grandes, avec une multitude de petits hameaux, au milieu des champs, des prés, des bois. Je me suis retrouvé dans un monde plein d'espace et de lumière. Comme un gamin, j'ai cueilli les premières fleurs des champs. Mon passage au travers des hameaux soulevait de la curiosité c'est vrai, mais aussi un peu de charité, manger, dormir, devenait plus facile.

A chaque pleine lune c'était le même cérémonial. Mon sac s'alourdissait un peu plus chaque mois, je n'y prenais garde. Dans ma vie j'avais désormais un but : choisir une pierre. A la fin de l'année, m'avait-il dit, je serais arrivé, mais arrivé où, je n'en savait rien, peu m'importait mais j'y croyait. La foi peut transporter les montagnes m'avait-on dit, quand j'étais enfant.

Au hasard des rencontres j'ai participé à la fenaison, à la moisson, aux vendanges. En échange, j'ai trouvé un peu de chaleur humaine, de bons repas et un lit pour dormir. Ma misère était plus facile à supporter, parfois il m'arrivait même de l'oublier l'espace d'un moment, je me retrouvait un homme comme les autres, comme je l'avais été autrefois.

Le temps a passé, l'automne est arrivé, les arbres se sont dénudés. La pluie et le vent froid sont revenus. Mon sac s'alourdissait de plus en plus, et de temps en temps, je regardait mes pierres une à une, étaient elles vraiment les plus belles ? Parfois j'en doutais et je m'en voulais de ne pas avoir choisi telle autre ou telle autre ... Bientôt je choisirais ma douzième pierre. Et si j'avais fait cela pour rien, que le garçon blond n'était qu'imaginaire, sorti de mon cerveau engourdi par la froidure ?

Pourtant j'ai encore choisi une pierre de plus, le soir de la pleine lune qui venait, et là je me suis aperçu qu'il restait juste un mois avant la fin de l'année, j'avais donc une seule autre pierre à trouver. Nous étions dans une année de treize lunes, l'enfant blond ne m'en avait rien dit, pourtant il le savait, et je me suis mis à douter une fois de plus ...

Le lendemain de Noël, il gelait à pierre fendre, la neige couvrait le sol et je marchais sur un tapis blanc venu du ciel. Celui-ci était redevenu clair, mais pour trouver la treizième pierre, il me fallait racler la neige sur le sol. Les mains engourdies par le froid, je cherchais sur le bas-côté de la route, fébrilement, je veux la trouver coûte que coûte cette pierre, et soudain sous mes mains gelées, elle était là, un quartz blanc presque carré. Je la serre dans mes mains jointes, je l'ai trouvée ma treizième pierre. Autour de moi c'était le silence de la nuit. Je me mets debout et je regarde, devant moi il y a une petite route, et au loin une petite lueur signalant une maison. Qu'y a-t-il dans cette maison ? J'ai mis ma dernière pierre avec les autres dans mon sac, et je me suis mis en route dans la neige, vers cette lueur tout au loin.

C'était une grande maison avec des arbres chargés de givre tout autour. J'ai frappé à la porte timidement, elle s'est ouverte, une femme encore jeune était devant moi, elle eu un mouvement de recul en me voyant tel que j'étais, je la rassurais.

« Vous n'auriez pas un petit quelque chose à me donner à manger, et surtout un petit coin dans l'étable pour dormir cette nuit ? »

Elle me fit entrer, dans la cheminée il y avait du feu, et malgré moi je me suis approché et mes mains se sont tendues vers les flammes rougeoyantes. A ma droite sur le buffet, il y avait un portrait, un ange blond aux yeux clairs, et juste à côté une collection de pierres de toutes sortes.

## LES TOPONYMES BRETONS EN NAMNÉDIE

Cette fois-ci j'aimerais parler de quelques toponymes oubliés précédemment dans les séries, et de parler de quelques autres particuliers que l'on ne rencontre qu'en petit nombre, ou même simplement isolés.

**LIMEUR** : ce lieu-dit se trouve sur le territoire de la Chapelle sur Erdre, à moins de 10 km au nord de Nantes, et c'est un toponyme purement breton. Il est composé de « LIZ » réduit à « LI », variante de « LEZ » signifiant « cour, retranchement sommaire », qu'on retrouve par exemple à Pierric dans « Les Yaux » forme mal comprise pour « Lezio » (lez au pluriel), ou en Guéméné-Penfao « Lévréac » pour « Lezvréac ». Dans LIMEUR, la partie « meur » signifie « très grand, immense », qu'on retrouve par exemple à Blain dans « Coetmeur » (bois très grand). Ainsi LIMEUR veut dire « cour très grande ».

**PORDOR et PORDO** : en Avessac se trouve un village appelé « Pordor », parfois même c'est écrit « Port d'or ». Ce n'est pas un village au bord d'une rivière comme l'est par exemple « le Port-Jarnier » en Guéméné-Penfao ou « le Port-Rolland en Massérac, tous deux sur le bord du Don, et bien non, c'est un village au milieu des terres, loin d'un cour d'eau. Par contre, il se trouve un lieu appelé « le Pordo » en St Omer de Blain, situé également en plein milieu des terres. C'est à peu près le même toponyme que « Pordor », sauf qu'à la fin du nom il n'y a pas de « R ». Et bien, c'est peut-être « Pordo » qui va nous donner la solution pour expliquer « Pordor ». La langue bretonne a emprunté au latin le mot « portus » (port de mer, de rivière, rade, mouillage, station navale) pour désigner la même chose qu'en latin, et cela a donné en breton actuel « porzh ». Mais en plus, le breton lui a donné un autre sens, qui est « cour de ferme », « espace plus ou moins fermé entre des bâtiments », « cour d'une école ». La forme actuelle « porzh » (pluriel : porzhoù) est l'évolution du mot en phase finale. Il a d'abord été « port » (avec un T qui se prononçait), puis il a évolué en « pord » (pluriel : pordoù ou pordo) avant de devenir « porz » (la graphie en « zh » est une convention orthographique entre tous les dialectes bretons). A la lumière de ceci, on peut en déduire que le « Pordo » de St Omer de Blain est le mot « pord » au pluriel et que ainsi il signifie « Les Cours ». Comme on a dû cesser de parler le breton dans ce secteur, vers le XI<sup>ème</sup> ou XII<sup>ème</sup> siècle, le mot est resté figé dans sa forme d'alors, qui était « Pordo ». Si le breton s'était maintenu par ici jusqu'à maintenant, il aurait été « Porzo » ou « Porzou ». Maintenant, quelle parenté peut-il y avoir entre « Pordo » en St Omer de Blain, et « Pordor » en Avessac. Je pense que c'est le même toponyme dans les deux cas, mais qu'en Avessac, ne sachant plus ce que signifiait exactement ce nom, un beau jour un scribe quelconque a pensé à un « port de l'or », et a rajouté ce « R » au « Pordo » préexistant, sans trop modifier le nom toutefois, ensuite le nom ainsi écrit a perduré. Ces modifications de graphie dans les toponymes sont assez fréquents, même quand on connaît assez bien la langue, alors vous pouvez penser ce qui peut arriver, quand on ne la

connaît pas. Un exemple courant, le mot breton « bod, bot » (résidence) est souvent pris en Haute Bretagne pour le mot français « beau », et à Avessac le village auparavant écrit « Botmélac » est maintenant écrit « Beaumélac ».

**BÉDODU** : ce toponyme se trouve sur le territoire de la Grignonais, au nord du bourg. Ce toponyme est bien étrange. Dans cette commune on trouve des noms de lieu bretons comme Licouet, Beautrait, Cluzion, Bourruen, Bernusseau, Bernigaud, donc je me suis dit « Bédodu » pourrait aussi en être un. La terminaison du toponyme en « DU » pourrait être l'adjectif breton « DU » signifiant « noir », puisqu'on le retrouve bien dans « Méauduc » en Beslé et dans « Londuc » en Notre Dame des Landes. Les lettres « C » ont probablement été rajoutées, et c'est sans doute « DU » qu'il faut lire. « DU » étant défini il reste « Bédó », que peut-il vouloir dire. Si on se réfère au « Pordo » de St Omer de Blain, on sait qu'il peut signifier « Porzo », donc le « D » de « Bédó » serait actuellement un « Z » en breton moderne, et nous aurions « Bézo ». Et bien « bezo » est le nom du bouleau (arbre) en breton (orthographe « bezv » en breton unifié, à cause du singulier « bezven », « bezv » étant un pluriel, ou plus correctement un collectif). Ainsi « Bédodu » signifierait « bouleaux noirs », drôle d'idée me direz-vous, les bouleaux ont une écorce blanche, c'est même à cela qu'on les reconnaît tout de suite. C'est ce que je me suis moi aussi, cette hypothèse ne collait pas du tout, jusqu'au jour où j'ai planté des jeunes bouleaux dans mon jardin. En grandissant, l'écorce de mes jeunes bouleaux devenait bien blanches, sauf pour un seul, où elle restait d'une couleur non pas noire, mais plutôt disons marron. Intrigué, j'ai acheté un livre de botanique, et là j'ai vu qu'il y avait plusieurs espèces de bouleaux, dont un qui avait pour nom en latin - langue utilisé botanique - « betula nigra », c'est à dire « bouleau noir ». Donc, l'hypothèse que « Bédodu » signifie « bouleaux noirs » est plausible.

**MÉAUDUC** : ce toponyme se trouve en Beslé, trêve de l'ancien « plou » de Guéméné-Penfao. Méauduc est divisé en deux villages, le Haut et le Bas Méauduc. Comme je le disais pour Bédodu en la Grignonais, la syllabe finale « DUC » serait plutôt à comprendre « DU » (noir en breton), ceci pouvant être confirmé par la prononciation mitaw locale de Méauduc qui est « Myawdu ». Une fois élucidé la signification de « DUC » il nous reste « MÉAU ». Sa prononciation locale « myaw » est à rapprocher de « méenw », prononciation de « Méan », toponyme situé sur les landes de Ligançon en Guénouvry, que certains prononcent peut-être « mycnw ». Ainsi « myaw » et « mycnw » sont très proches, et quand on sait que l'ajonc se dit en mitaw aussi bien « jawnà » que « jenwnà », ou que les toponymes « Launay » se disent aussi bien « Lawnà » que « Lenwnà », on peut penser que « Méau » et « Méan » sont les mêmes mots d'origine, ou plutôt que « méau » est une évolution de « méan ». Que signifie « méan » : c'est le mot breton traduisant « pierre », mais dans la variante dialectale du Léon (nord Finistère), pour les autres dialectes c'est « maen » « men ». Comment le dialecte breton le plus éloigné de nous, aurait-il pu influencer notre toponymie. D'abord le

cas n'est pas isolé, puisqu'à côté de St Nazaire il y a aussi « Méan » (Méan-Penhoët), et à côté des « coet » « couet » (bois) d'influence vannetaise, on trouve autant de « coat » « cois » d'influence KLT (Cornouaille, Léon, Trégor). Donc des léonards ont très bien pu venir s'installer par ici, surtout après la conquête du Conté nantais par Nominoé, et leur parler particulier, influencer notre toponymie bretonne. Ainsi, il y a de fortes chances que « Méauduc » signifie « pierre noire ».

**MÉAN** : toponymes en Guénouvry et St Nazaire. Voir explications pour « Méauduc » en Beslé.

**LONDUC** : toponyme en Notre dame des Landes, qu'on retrouve plus généralement écrit « Le Londuc ». Comme pour « Bédodu » et « Méauduc », cités précédemment, la syllabe finale « DUC » peut valoir l'adjectif breton « DU » (noir). Pour la séquence « LON » je pense qu'il faut la décomposer en « L'ON », ce qui fait qu'en disant « Le Londuc » on a deux fois l'article indéfini « Le » (le + l') comme dans les toponymes « Le Landreau », où on a même trois fois l'article indéfini, puisque « an-dro » veut déjà dire « les-chênes ». Maintenant que peut signifier ce « ON ». En breton « ONN » est le nom des arbres appelés « frênes » (singulier : onnenn). Pour ces arbres, là aussi il y a plusieurs espèces, et une peut s'appeler localement « frêne noir », puisqu'une autre est bien appelée « frêne blanc ». Il existe toutefois une autre possibilité. L'ormeau, espèce d'arbre plus petit que l'orme, se dit en breton « OULM-DU » (orme noir). Ce nom a pu évoluer en « ONDU » du fait que ce mot n'était plus compris, mais je pencherais plutôt pour « Londuc » signifiant « onn-du » (frêne noir).

**POULDU** : ce toponyme se trouve sur le territoire d'Avessac. Pendant longtemps il fut écrit « Poulduc » avec un « c » final comme « Londuc », « Méauduc », mais on a fini par l'écrire comme le « Pouldu », commune située en Cornouaille. C'est un toponyme très simple en réalité, composé de « POUILL » (mare, fosse) et de « Du » (noir). C'est donc la « mare noire » ou la « fosse noire ». Toutefois l'orthographe correcte devrait être POULLDU, avec deux « L ».

**BEZOU** : sur le territoire de Fay de Bretagne, nous trouvons deux fois ce toponyme, dans le Haut BEZOU et le Bas BEZOU. Ce nom peut signifier « les bouleaux » puisque proche de « bezv » - prononcé « bezo » - (bouleaux), mais une autre hypothèse est plausible. Le mot « tombe » est en breton « bez » pluriel : « beziou », mais qui a pu être « bezou » car les pluriels « ou » et « iou » sont équivalents. Par ailleurs ce mot « bez » semble se rencontrer dans d'autres toponymes pas tellement éloignés, comme « le Bé » en Nozay, « Beix » en Beslé, « Beslé » lui-même, « Bézy » en Plessé (écrit « Baisic » actuellement, pour « Bezig » = « petite tombe » ?).

Suite page 23

## LA CHIGAL É LA FROOMI



La chigal k'avé yèl chenwtè  
D'en bout dl'awt éd l'été  
S'èrtrouvi ben bénëy  
kenw i s'mi a gërwë  
Hern dë hern, ren dë ren  
Pu d'bigu, pu d'bëghen  
En pti khëk chouz, è s'an fu kri  
chéy sa vàyzeen, k'é la froomi  
Lâ përyenw éd li doonë  
Een ptit chikhèt a gërmuchë  
Aan atandenw l'ëtë  
l'anpozenw éd kërpayë  
Khëk rouchyaw, khëk gërmüy  
Een fày ô may, sàyé boon fiy  
Ch'prirë l'bon Dyeu tou lé maten  
Pour k'i vou l'rand, san fày pour yen  
La froomi khi tē yèl een bouhalwër  
N'avë pâ ghër la min d'een charitwër  
É baw jou, kày s'é ti k'tu bwiné  
Léz ortày ô soulày, vanyé k'tu t'grâlë  
Kenw su l'treemwë, toultan ch'té may  
Ren denw ël kopày, é kërvenw éd sày  
É syen khi diz sa, j'lou di k's'é déz istwër  
Mateenh é sày, ch'fëzë métyë d'chenwtwër  
Ben vla d'awt chouz, tu chenwté tày  
É ben fi d'gam astour, denws don tày.

Jeñw MICHAW

D'aprëy Jeñw éd la Fostteenh

Lisez **LA BRETAGNE REELLE** La tribune libre du mouvement breton 22230 MERDRIGNAC abonnement d'essai pour 10 numeros : 100F

Lisez **LE COURRIER DE L'UNITE** Lettre d'information du COMITE pour L'UNITE ADMINISTRATIVE de la BRETAGNE (C.U.A.B.) 3 rue Harrouys 44000 Nantes Abt : 4 numeros 30F

## LEXIQUE DU PRÉCHÉ MITAW

### Lettres « CH »

- Châ** : nf, herse en bois, instrument aratoire.  
**Chaw** : autre version pour « châ », car « herser » se dit « échawbyë ».  
**Chagalë** : verb. voir « ragalë », se servir d'un bâton, d'un bout de bois pour débusquer un animal, un chat, un écureuil, réfugié dans un terrier, dans un fourré.  
**Chânyë** : nm, grand saloir en grès où on conserve le lard.  
**Charnot** : nf, petit tubercule d'une ombellifère qui pousse sous les arbres des terrain en friche, voir aussi « abërnot » et « jeenrot ».  
**Chât** : nf, chenille d'insecte.  
**Chât** : nf, musette en toile ou tricot que portaient les écoliers jadis.  
**Chawden** : nm, lit une fois réchauffé.  
**Chaws** ; nf, bas, chaussette haute, chaussette basse se dit plutôt « sokhèt ».  
**Chawsnày** : nf, entremetteur de mariage, chaperon.  
**Châyo** : nm, gros caillou, un petit caillou serait plutôt une « gërwël », voir aussi « bëlyon ».  
**Chëben** : c'est l'expression « sans doute ». « Vé chëben » = « Oui sans doute ».  
**Ceenhton** : nm, chiot, jeune chien.  
**Chëhon** : nm, hibou, morceau de lard dans l'échine du porc au niveau de l'épaule, voir aussi « chohon ».  
**Chenwboutë** : verb. tituber, culbuter.  
**Chenwpëyë** : verb. déplacer un objet, un meuble.  
**Chër** : verb. tomber.

- Chër** : nf, chaise pour s'asseoir, mais aussi la chaire à l'église où le prêtre faisait son sermon.  
**Chërày** : nm, trace que laissent les roues de charrette après leur passage.  
**Chëràyë** : verb. charroyer.  
**Chëràyri** : nf, charroi.  
**Chërdru** : nm, seuil de porte.  
**Chërèt** : nf, charrette, voir aussi « chårt ».  
**Chårt** : nf, charrette, voir aussi « chërèt ».  
**Chëru** : nf, charrue.  
**Chërüë** : verb. labourer la terre.  
**Chëryër** : nf, entrée d'un champ, par où passent les charrettes.  
**Chigweenhë** : verb. mal couper avec un couteau ou une scie, dont les lames sont mal aiguisées. Peut venir du breton : « chikougnaf, chakonaf », (même signification). Voir aussi « sigweenhë ».  
**Chikhèt** : nf, chiquenaude ; un peu, un petit morceau, ex. : doonë chikhèt par chikhèt = donner par petit bout, petit à petit.  
**Chnozi** : verb. moisir.  
**Chnozi** : nm, ex. : une maison qui sent le « chnozi », sent le moisi, le renfermé.  
**Choomë** : verb. lever, mettre debout, ex. : choom-të = lève-toi.  
**Chohon** : nm, variante du mot « chëhon ».  
**Cholë** : verb. effeuiller les choux, les betteraves, pour donner ces feuilles aux animaux comme fourrage.  
**Chonjë** : verb. penser, songer.  
**Chùi** : verb. dans l'expression « s'an chùi », s'en arranger, s'en débrouiller, s'en sortir. Orin. Français « chevir ».  
**Chup** : nf, cime, sommet d'un arbre, faitage d'une maison. Org. bzh chupenn.

- Chupët** : nf, huppe sur la tête d'un oiseau, cheveux qui se redressent sur la tête d'une personne.  
**Chyeemë** : verb. manger la soupe bruyamment.  
**Chyeemë** : verb. clamer, mais « s'exclamer » se dit : « s'échyeemë ».  
**Chwër** : nf, envie, et tache sur le corps.

### Lettre « D »

- Dabon** : nm, pièce que l'on coud pour réparer un vêtement usagé. Org. bzh « dabon » même signification.  
**Dabon** : nm, refus d'herbe que laissent les vaches dans une pâture, autour de leurs bouses. Org. bzh « dabon ».  
**Daboonë** : verb. raccommode un vêtement usagé ou déchiré.  
**Daboonwër** : nf, femme qui raccommode.  
**D'abyo** : adverb. d'aplomb.  
**Dawbë** : verb. battre, frapper, corriger.  
**Dawtfây** : adverb. autrefois.  
**Dâyo** : nm, doigtier, dé à coudre.  
**Dëboukë** : verb. ce serait « défâcher » si ce mot était admis en français.  
**Dëbourdë** : verb. dépanner, désembourber une charrette, une voiture.  
**Dëbournjë** : verb. trouver quelque chose cachée dans un fouillis.  
**Dëburjë** : verb. trouver quelqu'un, ou un animal qui était caché ou blotti dans un recoin, dans un fourré.  
**Dëbyâm** : nm, excuse.  
**Dëbyâmë** : verb. excuser.  
**Dëchaw** : adj. déchaussé, nu en parlant des pieds.  
**Dëchaw** : nm, partie creuse laissée par la charrue en ouvrant un sillon.  
**Dëfë** : nm, pièce de terre non enclose.  
**Dëgëyë** : verb. déchirer, mettre en lambeaux, en morceaux.

- Dëgëywër** : nf, néologisme pouvant convenir pour « rotavator », « fraise de motoculteur ».  
**Dëhë** : nm, dégoût, voir aussi « donjë ».  
**Dëheudë** : verb. dépêtrer, débrouiller, se débrouiller. Org. bzh diheudañ (libérer) de « heud » (entrave).  
**Dëhüëtë** : verb. se déchirer la lulette en toussant trop fort. Voir aussi « ëhüëtë ».  
**Dëkârë** : verb. partir, foutre le camp.  
**Dëkërnjë** : verb. se dit d'un groupe dont les membres s'enfuient en tous sens. Le contraire est « akërnjë ». Org. bzh « kern » (amas de pierres).  
**Dëkenwchë** : verb. dépêtrer, dégager.  
**Dëkorvâyë** : verb. désarticuler.  
**Dëkotrë** : verb. dégrossir, équarrir.  
**Dëlirët** : nf, diarrhée. Voir aussi « déripët ».  
**Dëlonjë** : verb. longer, suivre.  
**Deem-vë** : adverb. oui bien sur.  
**Dënavarë** : verb. se rapporte aux enfants très énervés, qu'on ne peut faire tenir tranquille.  
**Dërak** : adverb. devant, orin. bzh « dirak » (devant).  
**Dërawë** : verb. donner une correction, une raclée à quelqu'un, org. bzh. « darc'hawif » (frapper fortement).  
**Dërawëyë** : nf, raclée, correction corporelle. org. bzh. « darc'hawif » (frapper fortement).  
**Dëri** : nm, crue d'un cours d'eau.  
**Dëripët** : nf, diarrhée, voir aussi « délirët ».

**Dërl** : nf, grêle en pluie, grêle tamis, poêle a trous pour griller des châtaignes.

**Dërlon** : nm, grêlon.

**Dërlëy** : nf, grêlée, averse de grêle, poêlée de châtaignes grillées, pissée d'enfant qui a fait au lit.

**Dërwen** : nm et adject. fm. dërween : naif et guilleret en même temps, org. bzh. « drew » (gai, enjoué, un peu ivre).

**Dërweenè** : nm, roitelet (oiseau), org. bzh. « drawennig », dans le Léon on dit « drawennig-vihan » pour le roitelet, et « drawennig-vras » pour le rouge-gorge (le petit et le grand drawennig).

**Dëvareen** : nf, être en « dëvareen » = être en bombance, en foire, en goguette.

**Dëvenwtyér** : nf, tablier (vêtement).

**Dvenwtè** : nm, petit tablier, carter de machine. Pluriel : « dvenwtyaw ».

**Deulè** : verb. se plaindre.

**Dézalmantë** : verb. se rapporte aux enfants énervés qu'on ne peut faire tenir tranquille. Voir aussi « dénavarë ».

**Diva** : expression signifiant « n'est-ce pas ».

**Dmwézèl** : nf, banc établi de cerclier, qui permet de serrer la pièce de bois à travailler devant soi, avec les deux pieds, une fois assis sur le banc.

**Dolichë** : verb. travailler un morceau de bois avec un couteau de poche, à la manière des enfants. Voir également « kouplichë ».

**Dolyè** : adj. bien lisse, en parlant surtout d'un objet en bois.

**Dodaw** : nm et nf, adj. personne un peu simplette, un peu innocente. Voir aussi « doribaw ».

**Donjè** : nm, dégoût. Le même mot se retrouve en breton sous la forme « doñjer ».

**Donjrou** : adj. dégoûtant, fem. « donjrouz »

**Doribaw** : nm, fem. « doribawd », personne un peu simplette, un peu innocente. Voir aussi « dodaw ».

**Dou** : nf, eau, mais dans le sens « eau sale ». Ex : « chër denw la dou » (tomber dans la gadoue). Ce mot doit venir du breton « dour » (eau).

**Dourè** : verb. amener de l'eau dans un oeillet de salin. Mot utilisé en pays guérandais par les paludiers. Org. bzh. « दौरañ » (arroser, irriguer, abreuver).

**Drâyë** : verb. battre, donner une raclée. Org. bzh. « drailhañ » (déchirer, déchiqueter, massacrer).

**Drâyëy** : nf, ce qui est battue ou à battre, notamment en parlant du blé noir, battu au fléau ; raclée, correction corporelle.

**Drog** : nm, mauvais garçon, voyou. Org. bzh. « drouk » (méchant, mauvais).

**Drogë** : verb. faire le voyou, même origine que « drog ».

**Dror** : adverb. dehors.

**Drujè** : verb. faire le fou, lutter pour s'amuser. Org. bzh. « drujal » (folâtrer).

**Drujou** : nm, fem. drujwër, celui qui « druj ».

**Drujwë** : nm, en plaisantant c'est le lit conjugal.

**Dwë** : nm, lavoir.

**Dwèl** : nf, douve de barrique.

**Dwèlëy** : nf, « bézë een dwèlëy » = boire un bon coup chez quelqu'un, c'est à dire avoir descendu sa barrique de l'épaisseur d'une douve.

**Dwèlëy** : nf, raclée, correction corporelle, sous entendu, donnée à coup de douve de barrique.

Vantyé

## LES FRAIRIES

### UNE ORGANISATION CELTIQUE

*Le mot « frairie » ne dit plus grand chose à bon nombre de personne aujourd'hui, les frairies ayant pratiquement cessé d'exister en tant qu'organisations effectives après la seconde guerre mondiale. C'était une organisation traditionnelle typiquement bretonne, et son étude est assez riche d'enseignements. Le R.P. Léon TRIVIERE, dans son étude historique intitulée « Souvenirs du vieux Guéméné » a consacré tout un chapitre sur les frairies. Nous lui empruntons l'essentiel de ce qui va suivre.*

Vieilles de 1400 ans, les frairies sont des organisations celtiques qui remontent au VI<sup>ème</sup> siècle. De nos jours, on les retrouve dans toute la Basse Bretagne, et en Haute Bretagne dans toutes les paroisses où on a parlé breton. Le mot « frairie » vient du latin « fraternitas » (réunion de frères) et a pour correspondant en Basse Bretagne, le mot « breuriezh » signifiant également « réunion de frères ».

Avant le V<sup>ème</sup> siècle, les habitants de l'Armorique, à l'exemple de leurs frères de l'île de Bretagne, avaient pour divisions territoriales : le « clan » le « plou » et le « tref ». En venant s'installer en Armorique, les bretons ravivèrent cette organisation et lui permit de se maintenir sous une autre forme jusqu'à la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le clan était formé par un certain nombre de familles. Il avait une administration particulière, dirigé par un chef appelé « machtiern ». Plusieurs clans formaient le « plou », et lorsque le territoire du « plou » était trop vaste, les clans les plus éloignés formaient le « tref » (mot français en « trève », la trève). Les frairies tenant autant du clan que du tref, avaient une double organisation, l'une religieuse, l'autre sociale.

Au point de vue religieux, elles étaient placées sous la protection d'un saint - tout comme les clans anciens étaient placés sous la protection d'un génie protecteur - et comme cette organisation est spécifiquement bretonne, ces saints protecteurs vont être des saints bretons pour les trois quarts, les autres étant pris parmi les douze apôtres le plus souvent. « Presque toujours », écrit M. Quilgars, « chaque frairie avait sa chapelle ». « Dans ces chapelles », précise Mr de l'Estourbeillon dans son fascicule sur les frairies d'Avessac, « des messes étaient célébrées plusieurs fois dans l'année, dans quelques unes, tous les dimanches, ou au moins le jour de la fête patronale du saint protecteur ».

Là où les chapelles frairiennes subsistent encore de nos jours, elles sont le rendez-vous de tous les frairiens qui y prient, y célèbrent le mois de Marie, et parfois y déposent le corps de leurs morts, en attendant leur transfert au cimetière de la paroisse. Dans plusieurs paroisses, chaque frairie a son drapeau patronal, et tient à avoir ses représentants pour porter la bannière patronale aux principales fêtes de l'année. Parfois les morts de la frairie étaient inhumés à l'ombre de la chapelle frairiennne. Le nom de « Paradis » se rencontre encore assez souvent sur le cadastre pour rappeler le lieu de l'antique « champ de repos » ou cimetière

frairien. Les membres de la même frairie se font encore un devoir de veiller leurs morts, et de les porter eux même au cimetière, à l'exclusion des membres de la frairie voisine. Chaque année on venait honorer les patrons frairiens dans les assemblées appelées « pardons ». C'est là l'origine des innombrables « pardons » dans toute la Bretagne, et tout près de nous le vieux pardon de Ste Anne de Lessaint en Guéméné Guénouvry, et celui de St Benoît à Paimbu en Massérac. Si le recteur organisait une quête paroissiale, il choisissait un certain nombre d'homme, toujours par frairie.

Au point de vue social, les frairies avaient aussi une véritable organisation. Depuis que le gouvernement promulgua en 1857 une loi spéciale sur le partage des « communs » en Bretagne, on s'est parfois demandé quelle était la raison d'être de ces « communs ». Ils étaient le bien de la communauté frairienne. Les anciens avaient en effet laissé dans chaque frairie une certaine quantité de terres indivises, qui restaient à la disposition des plus pauvres de la frairie. En étant ainsi toujours assurés de pouvoir trouver la nourriture pour quelques têtes de bétail, les malheureux étaient certains de la sécurité du lendemain.

« Chaque clan breton, écrit Mr de l'Estourbeillon, élisait jadis son chef, envoyait dans les circonstances importantes son délégué à la cour ou au chef lieu du plou, ou bien nommait ses arbitres pour régler les différents survenus entre deux clans voisins ». Jusqu'à la révolution, chaque frairie eut ses esgailleurs ou ses répartiteurs des fouages, et contribuait aux levées et impositions proportionnellement au nombre de ses habitants. Dans tous les actes du moyen-âge, il n'est pas vendu, cédé ou échangé aucune pièce de terre, sans qu'il soit mentionné soigneusement au territoire de quelle frairie elle appartient. De nos jours, chacune d'elles a son ou ses représentants au conseil municipal, suivant l'importance de sa population.

Dans plusieurs paroisses, chaque frairie possède encore son bâtonnier ou homme de vertu, véritable chef de frairie, héritier des fonctions et du rôle de l'ancien chef de clan. Pour élire leur bâtonnier, les notables de la frairie se réunissent d'ordinaire dans une grange ou dans un cellier, et choisissent parmi les frairiens un homme digne et honnête. C'est parfois un conseiller municipal, mais le titre de marguillier prévaut souvent sur tous les autres. Nommés ordinairement à vie, il centralise les ressources de la frairie qui proviennent en général de dons volontaires, et il se charge de tout ce qui regarde son administration et la défense de ses intérêts. Il pourvoit sur son territoire aux réparations des puits, fours, pressoirs, appartenant aux villages, à l'achat de machines agricoles acquises en commun, à l'érection de croix, veille à l'entretien des chemins, et, au nom de la frairie, s'abouche avec l'administration s'il y a des routes à créer, des communs à vendre ou toute autre affaire à traiter intéressant ses « confrères » ou « consorts ».

S'il y a des corvées à faire pour l'utilité générale, des délégués à envoyer pour quelque événement important, la frairie est toujours là comme une division qui s'impose. Si un membre de la frairie vient à être victime de quelque fléau, ses confrères ou consorts nomment aussitôt deux d'entre eux pour faire une quête en sa faveur dans la frairie. Comme on le voit, les frairies avaient une double organisation sociale et religieuse. D'après l'étude de l'ancien cadastre de Guéméné-Penfao, et d'après une enquête manuscrite faite en 1885 par Mr de l'estourbeillon, il est intéressant de reconstituer les vieilles frairies et de retrouver pour chacune d'elles le saint protecteur. La recherche des patrons de frairies n'est pas chose aisée. D'une part, les frairies ont parfois changé de saints patrons au cours des siècles, et d'autre part le nom des saints est souvent bien altéré dans les dénominations du cadastre.

*Dans les prochains PIHERN nous essaierons de découvrir toutes les paroisses qui ont été organisées en frairies, et quels étaient les saints patrons qui étaient protecteurs de ces frairies, et qui pour la plupart étaient des saints bretons.*

Denwal GWENNVENEZ



(Bois gravé de X.V. HAAS)

BRAN, fils de la mer, vieillard fabuleux, protecteur des marins de la Celtie

## LES MOTS BRETONS DU PRÉCHÉ MITAW

**HÈRN** : ce mot peut signifier « rien » dans le sens « il n'y a plus rien, c'est épuisé », ex. : « hèrn dè hèn » = « rien de rien, rien à faire ». Une expression comme : « il n'en veut hèrn » en parlant d'un moteur qui ne veut pas démarrer, ou d'un cheval qui ne veut ou ne peut tirer une charrette embourbée, signifie qu'il n'y a rien à faire pour démarrer ce moteur, ou que ce cheval est à bout de souffle, ou pas assez fort pour tirer la charrette, qu'il est épuisé ou exténué. Et bien, justement, « exténuer » est le sens du verbe breton « herniñ » dont le radical est « hern ». Donc le mot mitaw « hèn » ne peut venir que du breton « herniñ », et que en cherchant bien, on doit pouvoir trouver en mitaw, ou dans le gallo-breton en général, le mot « hèrnè » pour exprimer « fourbu, exténué ».

**KÈRYENW** : c'est un des mots pour désigner les « noix » fruits du noyer. Le mot le plus employé est « nwè » provenant du latin « nux » comme le français « noix », l'anglais « nut », ou l'allemand « nuss ». Ce mot « këryenw » est connu à la Noë Blanche et la Dominelais, entre Bain de Bretagne et le Grand Fougeray, donc dans l'ancien évêché de Nantes, qui allait jusqu'à la rivière Semnon, si je ne me trompe pas. En comparant ce mot « këryenw » avec un mot comme « géraw », qui traduit le mot français « gruu », on peut supposer qu'il y a un phénomène de métathèse avec ce mot, et qu'un « è » a été intercalé entre « k » et « r », et que le « y » s'est intercalé naturellement entre le « r » et la voyelle palatalisée qui suit, pour rétablir une sorte d'équilibre. Donc le mot d'origine devait être « krenw », ce qui nous rapproche étrangement du mot breton « kraoñ » qui désigne la « noix », et ki se prononce « kraw, krañw, ou kreñw » suivant les endroits, tout comme « traoñ » (bas, partie basse, vallée), se prononce « treñw » dans le secteur St Goazec, Châteauneuf du Faou. Le mot breton « kraoñ » est « cnau » en gallois (sing. cneuenn) et « know » en cornique (sing. knofenn). Ces trois mots ont une origine commune, mais en breton, le groupe de consonnes initiales « KN » a évolué en « KR », tout comme le mot celtique ancien « tnou » (vallée) a évolué e « trou, tro, traw, treñw » en breton moderne. Cependant, les consonnes initiales « KN » peuvent indiquer qu'un même mot très ancien a pu être à l'origine du latin et du celtique. En latin le « K » serait tombé, et il ne serait resté que le « N » (knux\* > nux). Par contre le mot « nœud » est « knut » en anglais et « knoten » en allemand, et même « knobben » en botanique, du genre « noeud de bois ». En latin c'est « nodus » mot ayant donné « noeud » en français, mais qui n'est passé ni en anglais, ni en allemand. Par contre les mots « knot, knoten, knobben » précités semblent provenir d'un mot germanique commun, qui était proche du mot celtique d'origine qui a donné « kraoñ » « cnau » « know » et notre « këryenw ». à cause de ces communes consonnes initiales « KN » : en plus, entre « nœud » et « noix » il y a comme une parenté d'idée, et les mots français « nodules » et « nodosité », dérivés de « nodus », donne autant l'idée de « noix » que de « noeud ».

**KRÂZÈ** : ce verbe se retrouve dans l'expression « a-krâzè » signifiant qu'il y a un grand nombre de choses identiques et rapprochées sur une surface donnée, exemple : une grande quantité de pommes sur un pommier ou tombées dessous. Un autre mot de même signification peut être employé, c'est « a-grïy ». Ce mot est à comprendre : « comme à griller », par exemple quand on grille des châtaignes dans une poêle, il y en a un grand nombre, et elles sont serrées les unes contre les autres, comme les pommes sur ou sous notre pommier. En breton, le verbe « griller » se dit « krazañ », ainsi « à griller » étant l'équivalent de « a-krâzè » je pense que se sont des bretonnants venus s'installer dans le haut pays, à une époque assez récente, qui ont introduit un mot breton dans une expression romane de Haute Bretagne, et qu'ensuite elle est restée en parallèle avec l'autre. Notons que le mot breton « krazañ » est déjà présent dans le parler mitaw, sous la forme « kërsi » (griller), mais l'évolution différente de cet autre mot, montre que « krazè » est un apport beaucoup plus récent.

**POKÈ** : ce verbe signifie « donner un coup à quelqu'un, surtout avec le poing ». L'origine peut venir d'une onomatopée, donner un coup ça fait « pok ». En breton vannetais, est utilisé dans ce sens le verbe « pokañ », par exemple Lociz Herriew dans « Kammdro an Ankou » utilise l'expression « em bokañ » pages 120 & 148 dans le sens « se battre » « se bagarrer ». En breton KLT « pokañ » signifie « lancer de façon que l'objet reste où il est tombé », sens un peu différent, mais existe également le verbe « peukañ » signifiant « donner une bourrade », c'est à dire un coup, donc un autre mot très proche de « pokè », et tous ces mots semblent avoir la même origine.

Yann MIKAEL



## KENW ËL DYÂB VEN A PYÉRIK

La parwés ëd Pyérik, ô kenwton d'Ghénnë  
É ben vrây y'een dé mëyeur du dyoséz dë Nenwt  
J'peu ben an dir du byen, vu kè j'n'i sè pwen nê  
Lez oom son bon krétyen, é lou foom been avnenwt  
S'é pourkây ël dyâb, ô dir d'ma grenwmér dëfent  
Vli en baw jou, i ankrawdë lé mâreenh

Y' a ben lontan ma fây, ben præy ëd sant enw  
Vantyé pu, vantyé mwen, tërjou ben déz enw  
En mateenh ki n'savë kây fér, vlà don Yawm a Pyérik  
Sa tē an pyen Kareem, sa chëyë drët a pik  
Sa tē l'twézyeem dimenwch, si è s'an raplë ben  
L'iyéz tē rëd fen pyeen, dé jeen é déz ansyen  
Kenw ël Senwktus Sooni, soonë ô Jenw Lë Rwë  
On wayi huchë, koom a s'aan éhuëtë  
Su la pyas ëd l'iyéz, drët dëvenw la grenw port  
Médeem é Médmwézël, vâyé s'kë j'vouz aport  
Présé vou d'achtë, dmeenh i n'sra pu tan  
Pour een dëmi pistol, toulmond i sra kontan  
J'ë dé koéf an denwtël, dé dvenwt yaw an vlou  
Dé mouchyaw du dimenwch, é d'awt pour tou lé jou  
Par la vné tout, lé mâreenh é lé dmwézël  
Vné vér mé dvenwt yér, antournë ô dla dantël  
Tout lé foom denw l'iyéz, aré ben vlu s'hawbë  
É awprëy du marchenw, alë zyeutë é s'anghémantë  
Pourtenw pâ yeen nê s'hawbi dla  
É Yawm rësti pë naw, koom en grenw doribaw  
I s'sawvi denw séz anfër, ëyou k'il ërtrouvi sé dänë  
An dizenw a par li : A ! si sa tē a Ghénnë

Koom i n'vlë pwen, pâsë pour en dodaw  
I di j'léz arë j'léz arë, ou jë n'së k'en komaw  
É l'dimenwch ëd la Pâsyon, i s'ramën lë rvla kor  
É khi huch, é khi breem, é khi s'fors  
Ô lar, ô lar, khi k'an veu, khu k'an dmenwd  
N'y'aan ara bentou pu, ô proomyë khi koomenwd  
Dé bon bouden nây, é dé kas dë pâte  
Dé sawsis, déz enwdouÿ, é du jenwbon fumë

Du friko du pô, du dwar é du lar routi  
Pour s'an privé parây, fawrë ét adlâyzi  
É par dsu l'marchë, j'doonrë en gâtë éz amenwd  
Apërché lé mâreenh, khi k'an veu khi k'an dmenwd  
É tou sa santë si bon, par la port antrouvert  
K'i z'di : aan en ren d'tan, l'iyéz è sra dézert  
Vé ! mé Dyeu merci, lé foom ëd Pyérik avé dla rlijion  
Pâ yeen nê s'hawbi kor, lé dimenwch dla Pâsyon

Lë dyâb n'an ërvnë pwen, mé i rven kant meem  
Lë dimenwch dé Reemyaw, a la fen du Kareem  
I z'di : j'në pwen yu d'chenws, du koutë dla veenitë  
Ni dla gourmenwdiz, mé n'y'a kor la kuryeuztë  
S'é la kè j'léz atan, tout lé foom dë Pyérik  
Lë sen jou dé Reemyaw, su la pyas pubyik  
Pandënw ël Gloriya, sur l'senkhyeem versë  
Tou d'en kou su la drët, du koutë d'ché Lokhë  
On wayi en grenw rir, en grenw rir mé garsây  
Kë denw tout l'iyéz, pâ meem yen khi n'tërsaw  
Ô la la ! khël afër, du jeemÿ vu denw la parwés  
Lëwi Bëlwen k'é dwëlë, drâyë ô sa bourjwéz  
É tē l'a prop ërdalë, an deu kou d'badrà éododë  
lë senw li pis ô nëy, i va bentou tërzalë  
Monsyeu l'kurë alë l'kri, k'il ëkstrémiz nout Lëwi  
Dë s'kou-la koom dé hip, tout lé mâreenh è sortit  
É ben tou sa mé garsây, prouv kë la kuryeuztë  
Dé foom s'é lou pëchë, é k'sa dat pwen d'anë

Jenw Régal

Mise en graphie Vantyé avec Jenw MICHAW

NB : Yawm est donné ici comme nom du diable, tout comme en breton on dit Gwilhou c'est à dire Guillaume

Pour apprendre la langue bretonne par correspondance  
contacter **SKOL OBER** Gwaremm Leurvenn PLUFUR  
22310 PLESTIN les GREVES Pellgomz : 02 96 35 10 22

## MENNOZHIOÙ A ENEP D'AR RED

D'al laer implijoù! Setu pezh a c'hallfed garmiñ ouzh dremm hor stadrenerion ha politikerion a hiziv, pa weler niver an dud dilabour o kreskiñ dizchan, ha war a hañval, diskoulm ebet war wel evit dirouestlañ ar gudenn enkreuz-mañ, hag a lak an anken da ren e kement tiegezh a zo, pa wel ar gerent o bugale o vrasaat, o kuitaat ar skol, goude bezañ desket ur vicher, met ne servijo houmañ da netra, rak, ne vo ket a implijoù evito, war nevid al labour, evit an darn vrasañ.

Nevezik 'zo, e oa traoù all hag a enkreze tud ha politikerion. Fellout a rae da vlenierion sammorelloù mont war o leve d'an oad a hanter kant vloaz, pezh a vefe un doare mat a-hendall da zieubiñ gourc'hweloù evit ar re yaouank. Goude bezañ renet un hir a ec'hwel e-pad daou pe dri sizunvezh, ez eo aet ar maout ganto. Hogen goude-se, micherourion all o deus c'hoantaet heñvel-dra, na petra. Ha setu renerion ar stad o tiskleriañ ne oa ket tu gouzizañ evel-se an oad evit an holl mont war o leve, rak buan e vo muioc'h a dud levcour eget a dud o labourat, dic'halladus e vo paeañ an holl leveoù-se en abeg da biramidenn an oadoù hag a zo disneuziet mik. Goude an eil brezel-bed ez eus bet ganet kalz bugale, e-pad seizh pe eizh vloaz, dek marteze, pezh a voe anvet « baby-boum ». Met buan e tigreskas en un doare trumm niver ar vugale dre diegezh, 1.6 bugel diouzh keitad er C'hwec'hkogn er mare-mañ. Bez'ez eus 2.8 den oberiek evit un emdennad er mare-mañ, er bloaz 2005 pa zeraouo rummad ar « baby-boum » da vont en emdenn ha betek 2015 ha pelloc'h c'hoazh, ne vo mui nemet un den oberiek evit un emdennad, hag an dra-se hep komz eus un emdenn da 55 vloaz. Arabat klask pemp troad d'ar maout, ez eo rakluniet freuz-stal ar reizhiad emdenn-se, setu perak e lavar tud 'zo, e lec'h digreskiñ oad an emdenn e vefe ret kentoc'h kreskin an oad-se, evel ma vez graet e brioù all Europa. Gouarnet ez omp gant tud tebet bezañ poellek, ac'hanta, amañ e welomp traoù diboell a grenn, grevusaet gant pezh a zo da heul. E keit-se, an hevelep stadrenerion a ensave ar sioc'hanerezh evit ar vaouezed, diskoulm dibabet dreistholl gant ar re a felle dezho labourat, sioc'hanerezh paeet mar plij ganeoc'h, gant ar c'hedskor, kedskor atav war nes diskleriañ freuz-stal evel ma ouzoc'h. Kement a bezañ konek, dezho d'henn bezañ betek ar penn. mar felle dezho lazhañ bugale dreistezhomm, e vije bet gwelloc'h dezho ober evel an henc'hresianed, reoù Sparta pergen, da lavarout eo lazhañ ar vugale nammet, rak bugale yac'h e oa ar re sioc'hanet, diouzh heñvel feur hag ar re a vez ganet dre voaz. Aze e oa an dro da stourm ouzh an dic'hwel, oc'h arverañ an arc'hant foranet gant ar skorennoù dic'hwel, da skoazellañ ar mammoù da gaout bugale niverusoc'h ha desavet mat ganto, evel ma vez graet bremañ e Sweden, bro distroet diouzh he mennozhioù sokialour araokaet, hag evel-se dieubiñ implijoù evit an dud dilabour. Traoù all c'hoazh arouezius eus dibollegezh hon tud meur. Sioc'hanet e veze bugale a-vil-vern - 175000 diouzh keitad bep bloaz er C'hwec'hkogn - hogen e-keit-se, e veze lezet afrikaned dont d'en em staliañ er C'hwec'hkogn a-vil-vern. An dud-se o deus tiegezhioù kalz niverusoc'h eget an europiz, ha zoken ez eo lieswreg lod anezho, un doare evel un all da greskiñ feur keitad ar vugale dre familh, diouzh softj Michel Debré - Douc

d'e bardono - da skouer, mennozh droch e gwirionez rak ne laker ket da vevañ kichen a kichen tud o tont eus daou sevenadur ha div stuzegezh disheñvel bras, o lavarout dezho o deus an hevelep gwirioù hep na tegasfe an dra-se digempouezioù ha dizurzhioù grevus a-benn nemeur. Emañ ar fouzhdri bremañ e kement bannlev, kement skolaj, ha razh ar c'harterioù anvet tomm, hogen fazi ar c'hi ez eo an dra-se.

Arlevier bremañ ar c'hwec'hkogn, un deiz ma oa gwirion ha dibikouzet e zaoulagad, en doa lavaret krenn ha krak pezh a softje eus ar fouzhdri-se, met se a oa a-raok bezañ er post e lec'h emañ hiziv. E vignoned o doa lavaret dezhañ, ne oa ket dereat ent politikel, lavarout an hevelep tra, fall e c'hellfe bezañ evit e redamaezh politikel, neuze en deus goulennet digarez, ha bremañ, paotred ar skinwel, hag a zo paotred vat en e c'heñver a vourr adskingas an heulennad filmet-se, met er rummad anvet « bétisier ». C'hwi wel, n'eo ket mat kaout mennozhioù a-enep d'ar red.

Yann MIKAEL

**Neveze'herloù :** adskingas : redifluser, heulennad : séquence, fouzhdri : bordel, dic'hwel : chômage, sioc'hanerezh : avortement, ec'hwel : grève, arlevier : président de la république, dibollegezh : illogisme, sammorell : camion, emdenn : retraite, emdennidi : retraités, kedskor : sécurité sociale, tebet : censé, diouzh keitad : en moyenne, rakluniet : programmé, reizhiad : système, konek : cynique, skorennoù : allocations : redamaezh : carrière professionnelle.

Lisez **IMBOURC'H** revue d'études en breton moderne depuis 26 ans Abonnement : 250 F Adresse : Youenn Olier 8 Leurgêr ar Marchiz 56230 KISTREBERZH. A publié la dernière nouvelle de Yann MIKAEL **AR C'HONTER GLAS DIRGEL** numéro : 315

*Suite de la page 10 Les toponymes bretons en Namnédie*

**CLÉGREUC :** ce toponyme qui se trouve en Vay, est une contraction d'un nom plus long qui a dû être « Clégréreuc », et qui était un forme plus archaïque de « Clégrérec », nom que porte une commune du Morbihan. Ce nom signifie simplement « rocailleux ». Cela n'est pas étonnant, puisqu'à cet endroit il y eu autrefois des carrières de pierres, aujourd'hui abandonnées et remplies d'eau, ce qui forme un immense étang.

YannMIKAEL

Lisez **AL LIAMM** la plus ancienne revue littéraire en langue bretonne. Directeur : Ronan HUON. Abonnement : 180 Frs P. Le BIHAN 16 rue des Fours à Chauz 35400 ST MALO

## GRAPHIE VANTYÉ DU PRÉCHĚ MITAW

Quelques précisions par rapport au français

**AN et ON** : se prononce comme en français

**EN** : se prononce comme tout ce qui en français s'écrit : IN, AIN, EIN, EN, UN.

**ENW** : se prononce comme si en français c'était écrit AINHOU mais prononcé en une seule syllabe, ex : GRENW (grand), JENW (Jean).  
Ecrire GRAINHOU ou JAINHOU serait trop lourd

**AA, OO, EE** : se prononce comme AN, ON, AIN en français. On écrit ainsi quand ces sons nasalisés sont suivis d'un N ou M se prononçant.  
Ex. : JAAN (Jeanne) BOON (bonne) PEEN (peine) JEEMĚY (jamais).  
On peut aussi écrire CHMEEZ (chemise) au lieu de CHMENZ, ou PREEZ (prise) au lieu de PRENZ car dans certains endroits EE peut se prononcer comme le EE anglais, c'est à dire « I ».

**Ě** : se prononce comme EU dans FLEUR, SAVEUR.

**KH, GH, NH** : le H qui suit K, G, N, signifie que chacune de ces consonnes est palatalisées, c'est à dire qu'on les prononce en rapprochant la langue du palais. Le français ne palatalise que le N et l'écrit GN, ex. : GAGNER. On aurait pu conserver GN pour écrire le N palatalisé, mais il vaut mieux utiliser un système identique pour les trois consonnes concernées K, G, N. Par ailleurs, par endroits on palatalise le N final dans certains mots masculins, ex. : VIN, MATIN, CHIEN, BLAIN (ville); certains prononcent VEN, MATEN, CHEN, BYEN, d'autres VENG, MATENG, CHENG, BYENG. On met tout le monde d'accord en écrivant VEENH, MATEENH, CHEENH, BYEENH, en disant dans ces mots masculins NH se prononce ou ne se prononce pas.

**G et S** : ces deux consonnes sont toujours dures, comme dans GAIN et SAIN. Pour la prononciation douce il y a J et Z.

**ĀY, ĀY, ĚY, ceÿ, uÿ, ouÿ** : dans tous ces cas « Y » est une consonne, ce n'est jamais la voyelle « I ».

**W** : nous faisons un usage généralisé du « W », pour remplacer le « OI » français nous écrivons « WA », ex. : WĀZĚ (oiseau), pour remplacer le « AOU » nous écrivons « AW », ex. : « MYAW » (miaou).